



⑱

⑫ **FASCICULE DE LA DEMANDE** A3 ⑪

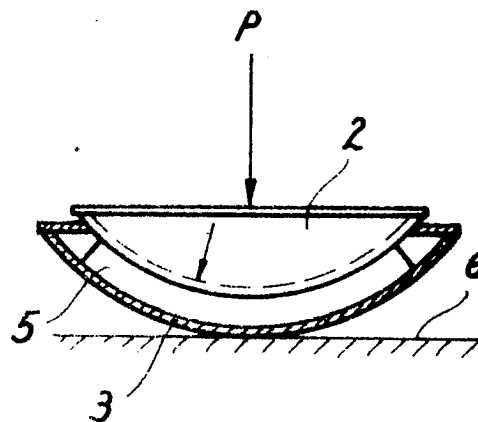
**613 354 G**

- ⑳ Numéro de la demande: 7695/77
- ㉑ Additionnel à:
- ㉒ Demande scindée de:
- ㉓ Date de dépôt: 23. 06. 1977
- ㉔ Priorité:
  
- ㉕ Demande publiée le: } 28. 09. 1979
- ㉖ Fascicule de la demande }  
publié le:
  
- ㉗ Requérant: Pibor S.A., Glovelier
  
- ㉘ Mandataire: Bugnion S.A., Genève
- ㉙ Inventeur: Pierre Bourquard, Boécourt

㉚ Rapport de recherche au verso

⑤④ **Outil pour le cambrage d'une barrette de boîte de montre-bracelet**

⑤⑦ L'outil comprend au moins deux coupelles (2, 3) en acier aptes à s'emboîter l'une dans l'autre. La barrette à cambrer (5) est placée entre les coupelles et une pression (P) est exercée sur l'une des coupelles. Les coupelles présentent des rayons de courbure égaux ou différents.





**RAPPORT DE RECHERCHE**  
**RECHERCHENBERICHT**

Demande de brevet No.:  
Patentgesuch Nr.:

**CH 7'695/77**

I.I.B. Nr.:

**HO 12 734**

Documents considérés comme pertinents Einschlägige Dokumente		
Catégorie Kategorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes. Kennzeichnung des Dokuments, mit Angabe, soweit erforderlich, der massgeblichen Teile	Revendications con- cernées Betrifft Anspruch Nr.
A	<u>DE - C - 28 262</u> (PETERS)  * Colonne 1, ligne 18 à colonne 2, ligne 7 *	1
Domains techniques recherchés Recherchierte Sachgebiete (INT. CL. <sup>2</sup> )  G 04 D 3/00 G 04 D 1/02		
Catégorie des documents cités Kategorie der genannten Dokumente: X: particulièrement pertinent von besonderer Bedeutung A: arrière-plan technologique technologischer Hintergrund O: divulgation non-écrite nichtschriftliche Offenbarung P: document intercalaire Zwischenliteratur T: théorie ou principe à la base de l'invention der Erfindung zugrunde liegende Theorien oder Grundsätze E: demande faisant interférence kollidierende Anmeldung L: document cité pour d'autres raisons aus andern Gründen angeführtes Dokument &: membre de la même famille, document correspondant Mitglied der gleichen Patentfamilie; übereinstimmendes Dokument		
Etendue de la recherche/Umfang der Recherche		
Revendications ayant fait l'objet de recherches Recherchierte Patentansprüche: <b>ensemble</b>  Revendications n'ayant pas fait l'objet de recherches Nicht recherchierte Patentansprüche: Raison: Grund:		
Date d'achèvement de la recherche/Abschlussdatum der Recherche		Examineur I.I.B./I.I.B. Prüfer
14 mars 1978		

## REVENDEICATIONS

1. Outil pour le cambrage d'une barrette de boîte de montre-bracelet, caractérisé par le fait qu'il comprend au moins deux coupelles en acier aptes à s'emboîter l'une dans l'autre et à cambrer une barrette placée entre elles par pression sur une des coupelles.

2. Outil selon la revendication 1, caractérisé par le fait que les deux coupelles présentent un même rayon de courbure.

3. Outil selon la revendication 1, caractérisé par le fait que les deux coupelles présentent des rayons de courbure différents.

4. Outil selon l'une des revendications 1, 2 ou 3, caractérisé par le fait que les coupelles présentent un rebord plan.

5. Outil selon la revendication 4, caractérisé par le fait que les coupelles sont attachées ensemble par une attache traversant un trou prévu dans une patte prolongeant le rebord plan.

La présente invention a pour objet un outil pour le cambrage d'une barrette de boîte de montre-bracelet.

Dans les montres-bracelets actuelles, les barrettes doivent souvent être cambrées pour être fixées entre les cornes de la boîte de montre, les trous prévus dans ces cornes étant dirigés obliquement à cet effet. L'horloger dispose généralement de barrettes droites et doit cambrer ces barrettes au moyen d'une pince. Or, il est difficile d'obtenir un cambrage régulier au moyen d'une pince.

La présente invention a précisément pour but de fournir à l'horloger un outil simple et efficace permettant de donner à la barrette une cambrure déterminée et régulière.

L'outil selon l'invention est caractérisé par le fait qu'il comprend au moins deux coupelles en acier aptes à s'emboîter l'une

dans l'autre et à cambrer une barrette placée entre elles par pression sur une des coupelles.

La barrette, droite ou présentant déjà une certaine cambrure, est disposée entre deux coupelles. Il suffit alors d'exercer une pression sur la coupelle supérieure pour donner à la barrette une cambrure déterminée par le rayon de courbure des coupelles, respectivement de la coupelle supérieure.

Le dessin annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'invention.

La fig. 1 représente une vue éclatée d'un outil comportant trois coupelles.

La fig. 2 représente une vue en coupe selon II-II des deux coupelles inférieures de la fig. 1 emboîtées l'une dans l'autre avec interposition d'une barrette cambrée.

L'outil représenté à la fig. 1 comprend trois coupelles en acier 1, 2 et 3 ayant la forme de calottes sphériques. Le rayon de courbure des coupelles 1 et 2 est de 16 mm, tandis que le rayon de courbure de la coupelle 3 est de 20 mm. Chaque coupelle présente un rebord plan 1a, respectivement 2a, 3a. En outre, ce rebord est prolongé d'un côté par une patte rectangulaire 1b, respectivement 2b, 3b. Ces pattes sont munies d'un trou permettant de réunir les coupelles entre elles au moyen d'une attache indiquée schématiquement en 4.

La fig. 2 illustre le mode d'emploi de l'outil. La barrette à cambrer 5 est disposée en travers d'une des coupelles, par exemple la coupelle 3 posée sur une surface d'appui 6. On exerce ensuite une pression P sur cette barrette au moyen d'une autre coupelle, par exemple la coupelle 2. La barrette 5 prend alors la courbure représentée à la fig. 2. Dans la position représentée à la fig. 2, les coupelles 2 et 3 sont au moins approximativement concentriques, c'est-à-dire que leur centre de courbure coïncide.

Il est bien entendu possible d'utiliser deux coupelles de même courbure telles que les coupelles 1 et 2 pour cambrer une barrette. La barrette prendra alors la courbure de la coupelle supérieure.

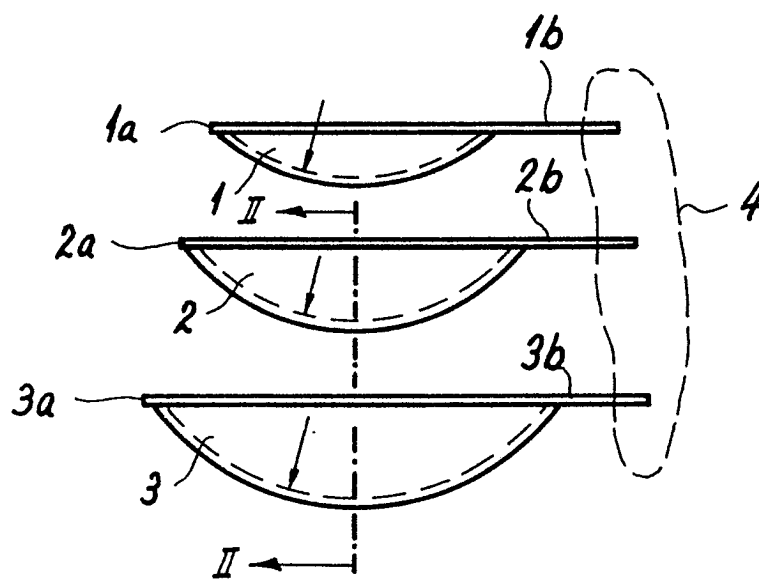


FIG. 1

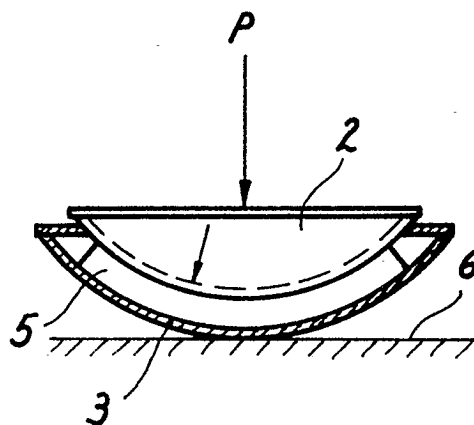


FIG. 2